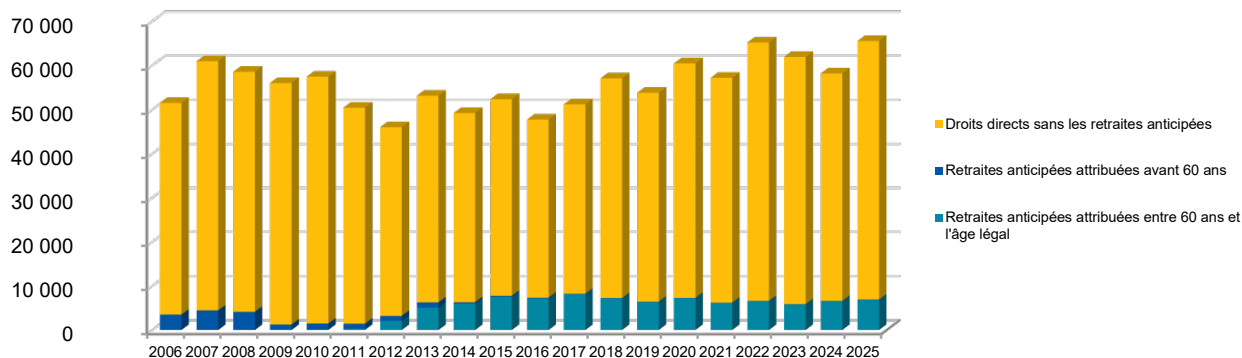


Retraités résidant en Carsat Sud-Est			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	33 203	49 088	82 291
Droits directs (retraites personnelles)	30 993	34 534	65 527
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 210	14 554	16 764
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	3 737	4 602	8 339
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006			



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 422	2 013	7 435
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,8 ans	64,2 ans	64,0 ans
Droits dérivés	76,7 ans	75,5 ans	75,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	15,7%	16,2%	16,0%
Retraités bénéficiant d'une surcote	19,3%	19,5%	19,4%

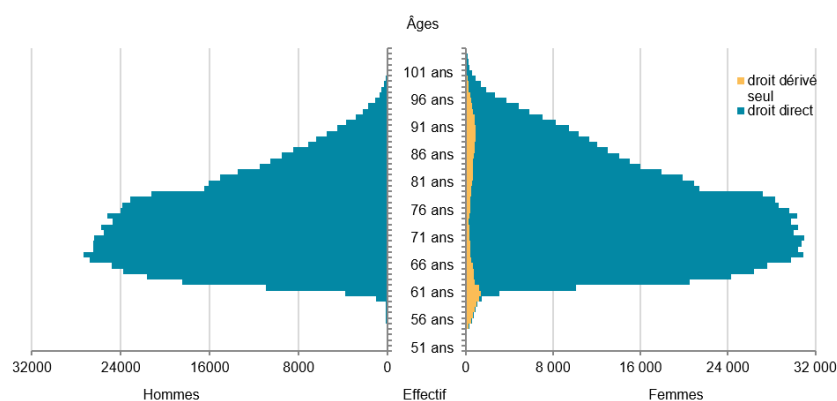
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	569 815	723 390	1 293 205
Retraités percevant un droit direct seul	552 437	532 126	1 084 563
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 780	29 103	30 883
Retraités percevant les deux à la fois	15 598	162 161	177 759
Minimum vieillesse ⁽²⁾	7,4%	6,8%	7,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	90 994	31 707	122 701
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,6 ans	76,0 ans	75,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 006 €	793 €	887 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,6%	42,9%	32,8%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

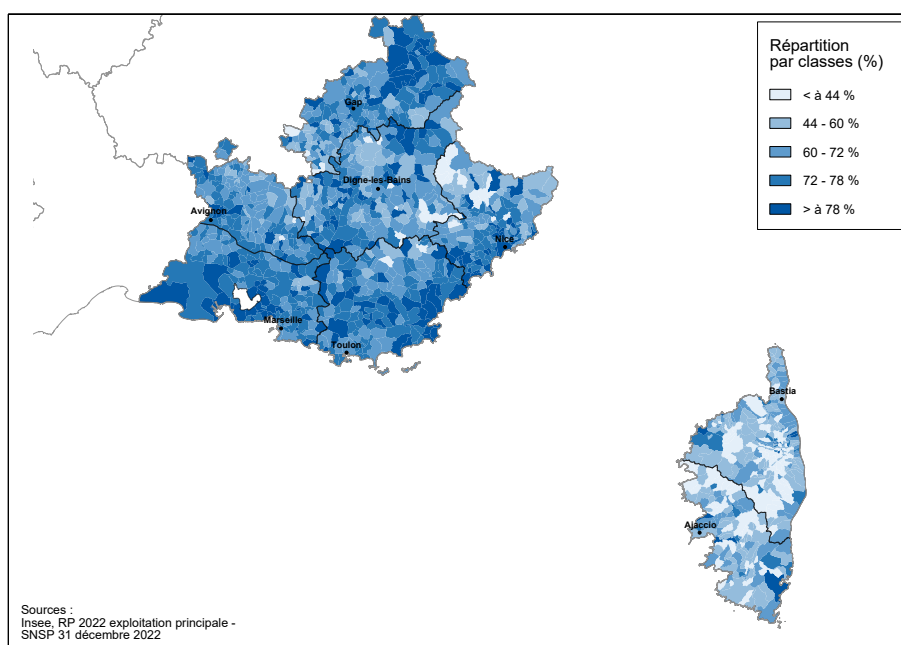
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	18 305	21 955	40 260
05 - Hautes-Alpes	15 155	18 332	33 487
06 - Alpes-Maritimes	108 440	138 297	246 737
13 - Bouches-du-Rhône	182 639	230 771	413 410
2A - Corse-du-Sud	13 276	15 972	29 248
2B - Haute-Corse	15 005	18 516	33 521
83 - Var	107 763	138 328	246 091
84 - Vaucluse	52 209	66 529	118 738
Total Carsat Sud-Est	512 792	648 700	1 161 492
Total hors Carsat Sud-Est	63 293	90 918	154 211
Ensemble des prestataires	576 085	739 618	1 315 703

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".